

L'IA dans l'aide au diagnostic : règlementation et responsabilité

Public : tout professionnel de santé, cadres de santé, directeurs d'établissement...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel
Distanciel
MOOC flexible : capsules vidéos 2h + webinaire live 1h, à votre rythme

4 à 10 participants

Validation des acquis :
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :
Intra/MOOC : sur devis
Inter : 690 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :
Via partenaire Qualiopi dédié
(contact pour mise à jour 2026)

Compétences visées :

- ✓ Identifier le cadre légal et les critères de conformité des logiciels
- ✓ Déterminer les obligations des professionnels de santé et des établissements de santé
- ✓ Sécuriser la gestion des données et les droits du patient
- ✓ Concevoir des stratégies de prévention des risques
- ✓ Analyser les différents types de responsabilité

Programme indicatif :

- ◆ Le cadre légal de l'IA dans l'aide au diagnostic
- ◆ Les obligations des professionnels de santé et des établissements de santé
- ◆ La gestion des données de santé et les droits du patient
- ◆ La traçabilité dans la prévention du contentieux
- ◆ La responsabilité des professionnels de santé et des établissements de santé

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Analyse des pratiques
- Etude de cas sur la responsabilité professionnelle
- Elaboration de plans d'action pour une sécurisation de la pratique

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

Contact : Camille KUREK
camille.kurek@lexior.fr / 06.64.71.14.37

